

## Lettre de cadrage 2017

Madame, Monsieur,

L'association UNI-EST porte une pluralité de missions sur le champ de l'insertion, de l'emploi et de la formation. A ce titre, elle porte le Plan Intercommunal pour l'Insertion et l'Emploi de l'est et du sud lyonnais pour ses 14 communes membres. C'est dans ce cadre que l'association travaille au quotidien pour l'accompagnement vers l'emploi durable des personnes les plus exposées au chômage sur l'est et le sud lyonnais : seniors, chômeurs de longue durée, travailleurs handicapés, allocataires de minima sociaux, jeunes peu ou pas qualifiés... Elle développe un plan d'actions annuel pour près de 5 000 personnes en parcours d'insertion professionnelle.

La situation de l'emploi sur le territoire est aujourd'hui peu favorable avec une augmentation du nombre de demandeurs d'emploi sur l'est lyonnais et peu d'offres d'emploi à disposition. De nombreux demandeurs d'emploi étant sur le marché du travail, ceux qui en sont le plus éloignés s'en trouvent d'autant plus exclus. Les mesures d'accompagnement sont alors insuffisantes que ce soit sur le champ social, socioprofessionnel ou professionnel. Les publics sont de plus en plus fragilisés cumulant souvent de fortes problématiques sociales, psychologiques voire de santé.

Parallèlement, les financements publics sont de plus en plus contraints, il sera donc nécessaire de renforcer le maillage territorial et les synergies locales afin de concourir au mieux aux objectifs fixés pour l'année 2017.

La Métropole de Lyon assure à partir du 1er janvier 2017 l'ensemble de la gestion du volet inclusion du Fonds Social Européen sur son territoire. Ainsi, les projets des dispositifs PLIE comprenant une demande de Fonds Social Européen doivent s'inscrire dans l'appel à projets 2017 de la Métropole de Lyon dans le cadre de la mobilisation du FSE<sup>1</sup>.

Nous souhaitons que les porteurs de projet s'inscrivent dans les priorités définies par le protocole d'accord du Plie 2015-2019 avec une attention particulière portée au renforcement de la collaboration avec le monde économique. Cette collaboration devra se développer en travaillant étroitement avec les services de la Métropole pour articuler les interventions de chaque acteur du territoire mais aussi en consolidant le partenariat avec les acteurs territoriaux et notamment le Service Public de l'Emploi. Plus largement, le conseil d'administration d'UNI-EST souhaite inscrire le plan d'actions 2017 sur un principe de continuité de l'offre de service rendue sur son territoire en 2016.

L'amélioration de l'égalité entre les femmes et les hommes, la lutte contre les discriminations et pour l'égalité des chances et la mobilité des publics restent des enjeux majeurs dans le plan d'actions et devront être prises en compte dans les différents projets conduits sur le territoire.

Les équipes locales d'UNI-EST demeurent, bien évidemment, à votre disposition pour vous accompagner dans le développement de vos projets et ce, en articulation étroite avec celles de la Métropole.

Nous vous remercions de votre engagement pour le développement d'une offre d'insertion professionnelle de qualité au service des demandeurs d'emploi du territoire et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

Gilles Delorme  
Président d'UNI-EST



Chassieu

DECINES

FEYZIN

Givors  
Rhône - 69130

GRIGNY



Ville de Meyzieu



Rillieux-la-Pape



Saint Fons

SAINT-PIERRE  
L'administrateur du Grand Lyon

vaux-velin

ville de  
venissieux

ville de  
villurbanne

1

Les projets sollicitant une demande de FSE seront instruits par la direction de l'insertion et de l'emploi de la Métropole en lien avec le PLIE et présentés dans les instances d'UNI-EST, locales et intercommunales, pour avis d'opportunités. Les opérations FSE seront ensuite formellement programmées par le Conseil de Métropole qui est l'organe compétent en matière d'attribution de subvention FSE